



DÉFENSE

# COMPTE-RENDU

## POLITIQUE SALARIALE 2024 ET PERSPECTIVES 2025 ENFIN DU CONCRET

Une réunion d'information ICT-TCT sur la politique salariale 2024 et les perspectives 2025 s'est tenue le 20/02/25 à Balard. Un temps fort attendu de longue date, en l'absence de CPS qui aborde le sujet.

Après lecture des DL, la DRH/DGA a notamment répondu par les points suivants :

- Un règlement intérieur pour la CPS sera partagé et proposé avant l'été 2025.
- Aucune donnée individuelle ne sera transmise par la DRH (fichier Excel) aux organisations syndicales.
- La note de gestion 2025 a été complétée et validée par la DRH MD, la diffusion est prévue début mars 2025.
- 2024 est une année de transition et la RH assume le retard de traitement, mais essaye de corriger cela en 2025 avec un calendrier ambitieux.
- PNPC : finalisation des discussions avec DRH-MD, en attente de la modification du décret ; pour sécuriser la prime de vol en complément de différents leviers.
- La DRH fournira également le nuage de point par classe d'emploi et par âge en réponse à la demande des organisations syndicales.

### En synthèse, le bilan 2022-2024

- Forte activité de recrutements en 2023, liée à la fin de la LPM précédente et aux départs 2022 et 2023. Un plan de recrutement moins important est prévu pour 2025.
- Augmentation des mobilités internes en 2024, due au report de certaines mobilités de 2023 pour pouvoir bénéficier d'un levier 1 (parcours pro).
- Augmentation des effectifs entre 2022 et 2023, suivie d'une légère baisse en

2024 liée au transfert des ICT Cyber vers le statut ASC.

- Diminution des démissions en 2024, probablement due à la politique salariale mise en place.

### Nouveautés 2024

- Création de deux nouvelles classes d'emploi (H16' et I17'), permettant une meilleure granularité pour l'encadrement supérieur.
- Séparation hiérarchique pour les emplois supérieurs, facilitant les parcours professionnels et la modulation de la part variable.

### Focus sur les augmentations

- Mises au plancher effectuées lors de la bascule ou du changement de poste.
- Mesure Guérini avec augmentation de 25€ appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- 613 revalorisations (Lever 2-revalo) en 2024.
- Primes d'ancienneté pour les TCT intégrés dès la première année d'ancienneté.

### Perspectives 2025

- Enveloppe salariale de 9,2 M€ (levier 1, 2 et 3).
- Levier 1 (Parcours professionnels) à montant identique à 2024.
- Levier 2 (Fidélisation) à montant mini et maxi définis par classe d'emploi identiques à 2024.

**INGÉNIEURS  
CADRES  
TECHNICO-  
COMMERCIAUX (ICT)  
ET  
TECHNICIENS (TCT)**



D FENSE

# COMPTE-RENDU

- Les leviers 1 et 2 sont fongibles.
- Nouveau en 2025 : levier 3 (Performance) : prime bas e sur l'atteinte des objectifs et l'engagement personnel.

## Calendrier 2025

- 30 avril 2025 : retour des directions pour les leviers 2 et 3
- Mi-mai   fin mai 2025 : commission d'harmonisation DRH
- Juin 2025 :
  - Pour les TCT : production des avenants des leviers 2 et 3, la prime d'anciennet  sera mise au 1er janvier pour faciliter la gestion du CMG. Les mobilit s effectu es entre janvier et mai devraient  tre prises en compte pour la r alisation de ce premier volet d'avenants
  - Pour les ICT : production des avenants levier 1 (mobilit  entre janvier et mai) et levier 2 ; production des lettres individuelles levier 3 qui seront transmises au CMG sans besoin de

signature des agents car c'est une prime.

- Septembre 2025 : nouvelle vague d'avenants pour les leviers 1 sur les mobilit s de juin   septembre. Les mobilit s du dernier trimestre doivent  tre anticip es (avant septembre) afin de pouvoir  tre mise en paye en 2025. Sinon, ces mobilit s seront pay es en 2026.

Pour la **CFDT**, les fichiers complets avec d composition par direction et classe d'emploi repr sentent un  l ment de dialogue social important.

La **CFDT** reste vigilante et continue de d fendre vos int r ts, notamment pour des dossiers individuels qui peuvent justifier une meilleure prise en compte dans la classification.

N'h sitez pas   contacter vos  lus de proximit  pour toute question ou information compl mentaire.

**ING NIEURS  
CADRES  
TECHNICO-  
COMMERCIAUX (ICT)  
ET  
TECHNICIENS (TCT)**

**En conclusion, la CFDT salue une d marche de dialogue dans la politique salariale men e par la DGA au profit des ICT-TCT. Cependant, l'absence de certains  l ments d'autres employeurs tels le SIA  et la DMA  ne permet pas de broser l'int gralit  de la politique men e. Il est indispensable pour la CFDT de disposer de l'ensemble des donn es tous employeurs confondus. Sollicit e   plusieurs reprises par la CFDT sur l'absence de RI de la CPS, l'administration a enfin donn  une r ponse satisfaisante, qui n cessitera d' tre concr tis e dans le temps.**

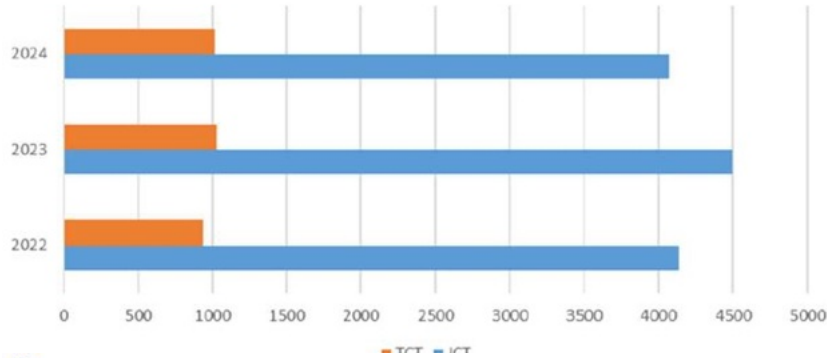
Paris, le 14 mars 2025



DÉFENSE

# COMPTE-RENDU

Evolution des effectifs entre 2022 et 2024



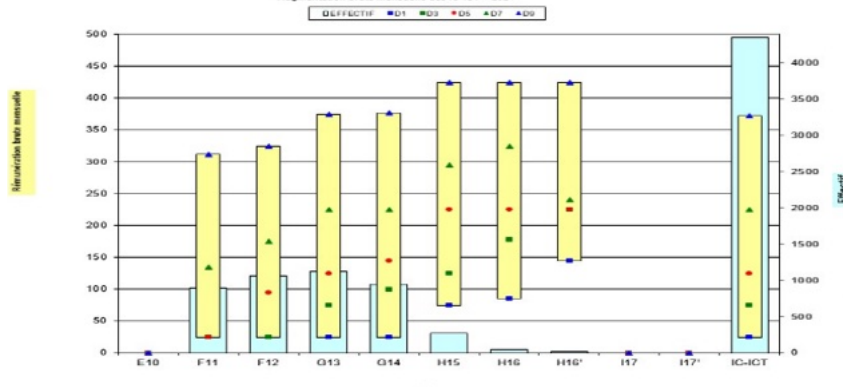
MINISTÈRE DES ARMÉES

## Evolution des effectifs DGA et SIAé de 2022 à 2024

- Le pic de recrutement en 2023 est répercuté dans l'augmentation très nette de l'effectif entre 2022 et 2023.
- Pour 2024 :
  - ✓ l'effectif à fin d'année montre une diminution des effectifs malgré un nombre de recrutements de 374 ICT/TCT et une baisse substantielle des démissions. Cela s'explique par le départ des 606 agents qui ont basculé en ASC Cyber au 01/11/2024. Avec une inclusion des ASC cyber dans les effectifs au 31/12/2024, l'augmentation entre 2023 et 2024 est de l'ordre de 5,5%
  - ✓ après un nombre de 235 démissions en 2023, les démissions ont nettement diminué en 2024 en lien avec l'ambition de revaloriser la rémunération des ICT/TCT au travers de la politique des leviers.

**INGÉNIEURS  
CADRES  
TECHNICO-  
COMMERCIAUX (ICT)  
ET  
TECHNICIENS (TCT)**

Augmentation brute mensuelle des IC-ICT - 2024



Augmentation brute mensuelle des T-JCT - 2024

